

Communes forestières
Ain

Photo © Communes forestières

n°

20

ette info
automne
2021

Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

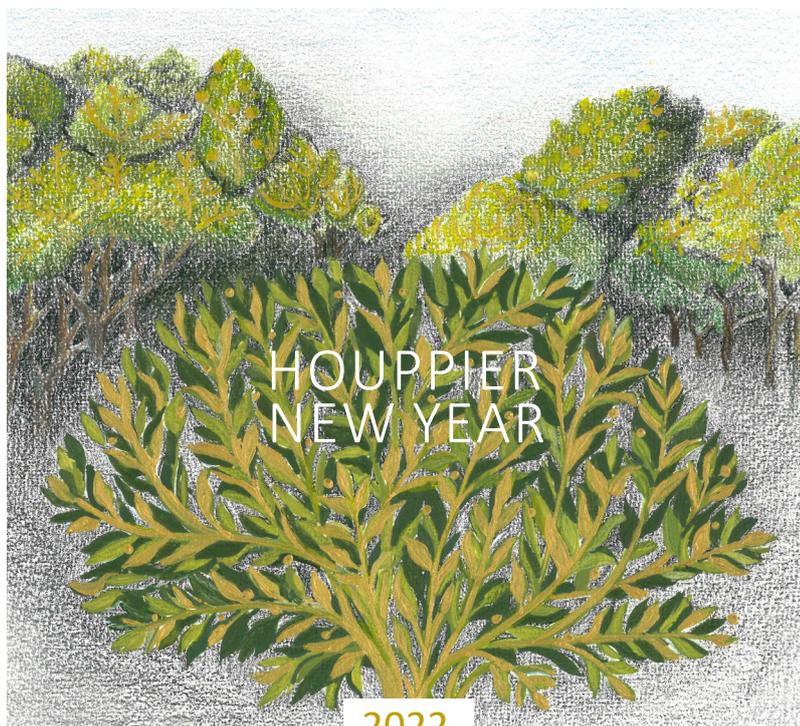
Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toute les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Déploiement du programme
« Dans 1 000 communes,
la forêt fait école » en
Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire p.3

Édito



RENFORÇONS NOS LIENS

Cette année encore, renforçons nos liens pour l'avenir de la forêt. Sachons prendre soin de notre patrimoine forestier, si riche et si fragile.

Agir face au changement climatique, valoriser nos bois et nos territoires, répondre aux attentes de la société, informer et impliquer les citoyens... autant de projets et de choix en perspective que nous devons mener de front, ensemble, dans l'intérêt général ! Les élu-e-s médiateurs et aménageurs de territoires, regroupé-e-s pour défendre et agir pour la forêt au sein du réseau des communes forestières, sont mobilisé-e-s pour faire filière et construire des solutions en 2022.

Alain **Meunier**
Président

Le président Alain Meunier, le conseil d'administration, le réseau des Communes forestières et l'équipe de l'Union régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes vous adressent leurs

MEILLEURS VOEUX POUR 2022

Agenda



Retrouvez toutes les dates sur l'agenda en ligne de notre nouveau site !

Janvier

21 - Cofor 01, Bourg-en-Bresse
Assises départementales de la forêt et du bois GT3

22 et 25 - Cofor 07, visio
Webinaire «Elus, forêt et bois, les essentiels pour agir»

27 - Cofor AURA, visio
Réunion collective de présentation du programme «Dans 1 000 communes, la forêt fait école»

28 - Cofor 38, Grenoble
Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

Février

03 - Cofor 38, Roybon
Comité d'évaluation de la CFT des Chambaran

07 - Cofor 38, visio
Restitution des propositions faites pour la nouvelle CFT de la Chartreuse

10 - Cofor 63, Lempdes
Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

10 - Cofor 15, Cofor AURA, Laveissière
Rencontre élèves-élus et présentation du plan d'aménagement illustré

22 - Cofor 63, Secteur Courpière
Bilan Mode op' voirie Livradois-Forez Nord

23 - Cofor 63, Secteur Chaise-Dieu
Bilan Mode op' voirie Livradois-Forez Sud

Mars

01 - Cofor AURA, visio
Réunion d'équipe

03 - Cofor 38, Crolles
Comité de pilotage pour le lancement de la stratégie foncière forestière du Grésivaudan

08 - Cofor 38, Villard-de-Lans
Atelier pour le renouvellement de la CFT du Massif du Vercors

15 - Cofor AURA, Lyon
Comité de pilotage projets foncier DRAAF AURA

17 - Cofor 63, Lempdes
Commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

24 - Cofor 38, Trièves- PNR du Vercors
Projet «Affouage 2.0» - Réunion d'information avec les affouagistes

Sommaire

Zoom | Déploiement du programme
« Dans 1 000 communes, la forêt fait école » p.4
en Auvergne-Rhône-Alpes



01

ACTUALITÉS LOCALES p.6

Une nouvelle animatrice pour la charte forestière locale
Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030

Webinaire sur la filière forêt-bois à destination des nouveaux élus
Programmation du Massif du Jura 2021-2027



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.9

Vie associative | Retour sur l'assemblée générale ouverte du 26/11/2021 : le bilan de l'année et les perspectives 2022

Politique | Les communes forestières restent mobilisées pour l'avenir de la forêt publique et de l'ONF !

Politique | Sylv'acctes et les Cofor AURA signent leur partenariat

Foncier | Données cadastrales forestières en ligne

Bois construction | Les entreprises et les bâtiments Bois des Alpes™ ouvrent leurs portes !

Abonnez-vous !



Restons connectés,
communiquons ensemble sur Twitter.

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p.10



74

Une nouvelle commission pour défendre les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme
Environ 80 élus formés cet automne !



73

DETR/DSIL 2022 : une bonification pour le bois local certifié bois des alpes™ ou équivalent en savoie
Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne



38

Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne
Un automne riche en formations
Charte forestière en Chartreuse, le renouvellement a commencé



26

Décès de Jean-Paul Eymard



07

En Ardèche, les Communes forestières interpellent les parlementaires du département
Présentation du nouveau chargé de mission Cofor 07



15

Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique du Cantal



63

Bilan 2021 des formations forêt-bois aux élus
L'association du Puy-de-Dôme développe le bois construction local certifié via la certification Bois des Territoires du Massif Central™.



42

L'association des Communes forestières de la Loire prend forme



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor
#communesforestieres

Zoom

Déploiement du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » en Auvergne-Rhône-Alpes

Un programme d'éducation à la forêt et à la citoyenneté...

Ce programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des Communes forestières.

Zoom sur les trois projets pilotes initiés en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA)

Année expérimentale



St-Pierre-d'Entremont



La première forêt pédagogique d'AURA a été inaugurée le 29 juin 2021 à St-Pierre-d'Entremont. Le Maire de la commune, a remis aux élèves de CM1-CM2 de l'école la parcelle de la Coche, dont ils seront responsables plusieurs années. La Charte nationale des Forêts pédagogiques a été signée par l'école, le Maire et le Président des Communes forestières d'Auvergne Rhône-Alpes. Pour initier les enfants aux fondamentaux de la gestion forestière, le Maire, le technicien territorial de l'ONF, les Communes forestières et les enseignantes leur ont présenté une version illustrée de l'aménagement forestier et ont animé plusieurs ateliers participatifs : observations de caméras sur la faune et la flore, lecture de paysage et histoire du territoire, exercices pratiques de mesures via des outils forestiers... Bientôt, la parcelle de la Coche n'aura (presque) plus de secret pour les enfants de la commune ! Sur 2022, les enfants travailleront sur un projet de conception d'un abri à vélos en bois local pour l'école et devront notamment calculer la quantité de bois nécessaire. Ils développeront également une fresque sur le thème de la forêt pour orner leur école.



Laveissière



Réunis au matin du 11 octobre dans la parcelle n°9 de la forêt communale de Laveissière, les enfants - de 3 à 10 ans - de l'école Marguerite Teillard-Chambon ont pu découvrir la parcelle de la forêt de communale dont ils seront les apprentis gestionnaires. Élus et acteurs partenaires étaient réunis pour l'événement pour affirmer leur soutien à cette démarche d'éducation à la gestion forestière locale. Au programme de cette première étape : signature de la charte d'engagement puis observation du terrain et réflexion avec un jeu de piste organisé par l'école. Plusieurs moments vont ponctuer l'année scolaire 2022 afin appréhender le thème de la saisonnalité en forêt : sortie sur la parcelle et intervention d'une structure d'éducation à l'environnement. L'objectif sera d'étudier le calendrier sylvicole, l'évolution de la biodiversité, le fonctionnement des arbres... Pour aider les enfants à comprendre la gestion d'une parcelle communale, le programme prévoit différentes interventions d'acteurs de la filière. Un temps sera dédié à la présentation des rôles de l'élu en mairie. Par ailleurs, l'école et les élus souhaiteraient développer un jumelage avec une école québécoise. Quoi de mieux pour ouvrir son champ d'horizon et croiser les perceptions ?



Passy



La commune de Passy et l'école de Ecolle de Chedde le haut se sont également portés volontaires ! Le 30 novembre 2021, les élèves de CM1-CM2 ont rencontré le Maire et les élus de la commune à la fois pour découvrir les différents champs de compétences de la Mairie. « Quel est le rôle de la Mairie pour s'occuper des forêts communales ? Combien y a-t-il de parcelles communales à Passy ? Pourquoi faut-il s'en occuper et qui est-ce qui décide de comment gérer la forêt ? Qui est-ce qui paie les coupes de bois ?... » autant de questions préparées par les enfants et qui leur ont permis d'affiner de mieux comprendre leur mission directement liée à celles de la commune. L'école et l'équipe pédagogique ont pris le parti d'investir l'exercice d'écriture de la délibération qui désignera la future parcelle de Forêt pédagogique avec les enfants. Cette dernière sera présentée en Conseil municipal. Cette orientation - impulsée par les élus et l'école - illustre bien la richesse et l'étendue des possibles qu'offre ce programme. L'inauguration aura lieu en mai 2022, d'ici là les enfants s'attèleront à l'exercice d'écriture et auront des interventions d'animateurs nature et d'élus des communes forestières pour présenter le plan d'aménagement illustré qui leur sera confié.



FORÊTS PÉDAGOGIQUES

*Dans 1000 communes
la forêt fait école*



Réunion d'information

Jeudi 27 Janvier 2022 à 18h

visioconférence

« Une forêt, une commune, une école »

Le programme "Dans 1000 communes, la forêt fait école" est un programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières qui propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des communes forestières.

Vous êtes intéressé-e par ce projet ?

Venez découvrir comment s'opère le déploiement de ce programme en Auvergne-Rhône-Alpes
Le jeudi 27 Janvier à 18h en visio-conférence.

Nous vous présenterons à la fois les objectifs de ce programme, les critères d'éligibilité, le calendrier
et les différentes étapes de développement d'un projet.

N'oubliez pas de vous inscrire : <https://forms.gle/YweTspDAiXDjmdQ77>

Quelques jours avant la réunion, un lien de connexion vous sera transmis.

Informations sur le programme et retours d'expériences :

- Présentation du programme : [Vidéo](#)
- Plaquette de présentation du programme : [En consultation sur notre site](#)
- Forêt pédagogique de Saint-Pierre-d'Entremont (73) – [Article sur l'inauguration](#)
- Forêt pédagogique de Laveissière (15) – [Article sur l'inauguration](#)
- Forêt pédagogique de Lirac (30) – [Vidéo](#)

Pour toute question n'hésitez à prendre contact avec :

Marianne Delaporte, chargée de projets communication et pédagogique – UR Cofor AURA

06 59 24 69 73- marianne.delaporte@communesforestieres.org

Clara Guérin, chargée de mission du programme – Fncofor

07 88 56 23 61 – clara.guerin@communesforestieres.org

Un programme cofinancé par :



Actualités locales

Une nouvelle animatrice pour la charte forestière locale

Après quelques mois de vacance sur le poste, Haut Bugey Agglomération a pu engager au début du mois d'Octobre une nouvelle animatrice pour la Charte Forestière du massif du Bugey. Lauriane CHABBERT, ingénieure forestier diplômée de l'école de Bordeaux Science Agro a trouvé ses bureaux à Visiobois, sur le pôle départemental de la filière aux cotés des Cofor et de l'interprofession Fibois01.

Son objectif : Réunir les acteurs du secteur privé, public, le public et les professionnels autour de problématiques forestières locales afin de faire émerger des projets, des partenariats et de nouveaux financements.

La Charte suit sa démarche de concertation en articulant son action autour de 4 grands axes de travail :

- Forêts ressources de bois : gérer et mobiliser dans un contexte de changement climatique
- La valorisation des produits bois et des compétences du territoire
- Forêts multifonctionnelles : lieux d'accueil et de vie, source d'attractivité du territoire
- Favoriser la cohésion et le développement du territoire par l'animation

Un premier besoin a été identifié sur la sensibilisation du grand public à la forêt. L'objectif est de rendre accessible l'information sur les actes de gestion forestière et les différentes fonctions de la forêt. Lauriane Chabbert animera également le protocole de déclaration des chantiers forestiers, l'Observatoire des Montagnes de l'Ain, l'étude d'une plateforme locale en bois arrosés ... Aussi n'hésitez pas à la contacter pour la tenir au courant de vos besoins !



Lauriane **Chabbert**

Animatrice de la Charte Forestière du Massif du Bugey

(depuis oct 2021)

cftbugey@hautbugey-agglomeration.fr

06 67 16 86 59

SAP 2030

Le Ministère de la transition écologique a publié en janvier 2021 la Stratégie des Aires Protégées (SAP) 2020-2030. Elle présente 18 mesures qui s'articulent autour d'ambitions chiffrées dont celle d'atteindre 30% de couverture du territoire nationale en aires protégées, dont un tiers sous protection forte.

La SAP sera déployée au travers de trois plans d'actions nationaux portant sur une durée de dix ans. Ce sont les territoires qui seront chargés d'élaborer et de mettre en œuvre leur déclinaison via des plans d'action triennaux au sein de groupes de travail animés par les DREAL.

La Stratégie Nationale pour les Aires Protégées 2030 en région AURA a définie et localisée 74 enveloppes en région AURA dont 48 dans le premier plan d'action triennal 2020-2023. Elles sont téléchargeables sur le site du Ministère, et de la Région .

Avec un calendrier contraint, peu de visibilité sur les moyens alloués, il semblerait que la démarche repose sur l'implication des collectivités.

En Région Auvergne-Rhône-Alpes, 36.6% du territoire bénéficie déjà d'un périmètre de protection, soit une surface de 25 640 km². 3 % de cette surface est considérée en zone de protection forte. En ce qui concerne les espaces boisés des collectivités, sur les 600.000 ha de forêt publique en Auvergne-Rhône-Alpes, 8 % sont sous protection forte, et 25 % en site Natura 2000. La région connaît néanmoins de fortes disparités spatiales avec des départements très avancés dans la mise en œuvre des aires protégées (les Savoie, l'Ain, l'Isère) et des départements moins avancés tels l'Ardèche et la Drôme.

L'enjeu de la SAP aujourd'hui pour les communes forestières est multiple. Il s'agit dans un premier temps de faciliter l'appropriation locale des outils réglementaires et contractuels de protection de la biodiversité pour que ces périmètres ne s'imposent pas aux collectivités mais s'articulent bien avec leur projet de territoire. Aujourd'hui la forêt publique concentre une part importante des zones forestières protégées, pour autant a-t-elle pour vocation d'accueillir l'essentielle des aires protégées quand la forêt privée représente 75% des surfaces forestières françaises ? On le sait, la multitude d'outils est parfois peu lisible pour les propriétaires et exploitants forestiers, ce qui peut générer des incompréhensions localement, C'est pourquoi nous pensons que l'élu local doit être associé lorsqu'il s'agit d'évaluer la pertinence des zonages présents sur son territoire. Par ailleurs, l'élu a une réelle expertise lorsqu'il s'agit de faire remonter les difficultés rencontrées localement, enfin la gestion de l'épidémie liée à la COVID-19 semble l'avoir rappelé : l'élu local est facilitateur lorsqu'il s'agit de faire comprendre des lois et des réglementations sur le terrain.

Si le ministère affiche bien la volonté « d’accompagner les usages » en privilégiant des solutions « gagnant-gagnant » qui apportent un bénéfice aux propriétaires forestiers concernés, Les Cofor et l’ensemble des acteurs forestiers soulignent le besoin de compensation de la perte de revenus liée à un changement de pratiques à des fins de préservation de la biodiversité.

Pour le réseau des Communes forestières, l’implication des territoires forestiers dans la stratégie nationale pour la biodiversité nécessite la prise en compte de l’avis des élus qui les représentent durant les phases de consultation puis de concertation. C’est un gage de réussite pour l’engagement de la phase opérationnelle.

Cet engagement des collectivités en faveur de la biodiversité doit se traduire positivement dans le calcul de la DGF.

De même, il est indispensable que le maire soit associé à la déclinaison de la SAP sur le territoire communal et que les recettes fiscales de la commune ne soient pas affectées sans l’accord de la commune (Cf. compensation très partielle de l’exonération de taxe foncière en Natura 2000).

En forêt communale, tout projet envisagé par l’ONF et ayant trait à la biodiversité (classement, travaux, implication dans un système compensatoire...) ne pourra s’engager sans l’accord explicite de la commune.

<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/plan%20d%27actions%202021-2023%20strat%C3%A9gie%20nationale%20pour%20les%20aires%20prot%C3%A9g%C3%A9es%202030.pdf>

[1] http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20210326_sap_diagnostic_regional_aura_v0.pdf

Webinaire sur la filière forêt-bois à destination des nouveaux élus

Vous vous interrogez sur le rôle de la filière forêt bois au regard des enjeux du territoire aindinois (changement climatique, économie circulaire, valorisation de ressources locales, emploi...)?

Avec le soutien du Département de l’Ain, les organismes travaillant aux côtés de la filière forêt bois –COFOR 01, FIBOIS 01, SPL ALEC Ain et le CAUE de l’Ain – s’associent à l’Association des Maires de l’Ain pour proposer 4 webinaires visant à informer les élus de l’Ain sur les spécificités et enjeux de la filière forêt bois. Une journée de terrain clôturera cette session avec la rencontre d’acteurs locaux et la visite de réalisations dans l’Ain.

PUBLIC :

Elus et techniciens des collectivités du département de l’Ain mais aussi techniciens de bureaux d’études, architectes...



WEBINAIRES :

- 25 janvier 2022 : la filière forêt bois de l’Ain, dynamique et enjeux
- 8 février 2022 : la gestion durable en forêt
- 1er mars 2022 : construction et rénovation bois
- 15 mars 2022 : bois énergie

VISITE d’une forêt des collectivités et d’une réalisation sous maîtrise d’ouvrage publique le 29 mars 2022 : programme précis défini ultérieurement

A NOTER : les différents rendez-vous (webinaires et journée de visites) sont complémentaires et nous vous conseillons de suivre l’ensemble du programme. Les inscriptions « à la carte » restent néanmoins possibles.

Retrouvez le programme complet [ICI](#)/ Événement gratuit mais INSCRIPTION OBLIGATOIRE [ICI](#)

N’hésitez pas à diffuser ce programme auprès des collectivités susceptibles d’être intéressées ! Pour plus de renseignements : bastien.brunet@communesforestieres.org

Programmation du Massif du Jura 2021-2027

Depuis deux ans l'Association des Communes Forestières de l'Ain discute avec les services du Commissariat du Massif du Jura afin de faire valoir les intérêts des collectivités forestières de notre département dans le prochain Contrat de Plan Inter-régional Etat-Région (CPIER) 2021-2027.

Un dossier porté avec les associations des COFOR du Jura et du Doubs pour produire argumentaires et propositions conjointement. Pour rappel, la convention de massif 2015-2020, a accompagné 427 projets sur le territoire pour un montant de 36 270 000€ ; 1/4 des dossiers soutenaient des projets localisés dans l'Ain. Cependant, parce qu'elle faisait la part belle aux projets de développement agricoles et touristiques notre filière n'était peut-être pas considérée avec la singularité qu'elle requière. Aux vues de l'actualité récente et de la mobilisation des élus siégeant dans les instances de concertation, la nouvelle commission du massif a souhaité rectifier le tir.

La future convention, dotée d'une enveloppe budgétaire estimée à 21 000 000€ accuse une montée en puissance de la filière forêt-bois, ainsi qu'une préoccupation accrue autour de la ressource foncière et des ressources naturelles vulnérables. Le 5 Janvier une délégation de parlementaires sympathisants de notre réseau et les élus administrateurs des communes forestières de l'Ain, du Jura et du Doubs rencontrera Mme de Kergariou, Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif du Jura pour le Ministère de la Cohésion des territoires pour parler spécifiquement de la forêt publique et des enjeux de demain sur le massif. Nous reviendrons sur les dossiers forts de la mandature de nos associations (contractualisation des bois, foncier forestier, aides pour la mobilisation des bois scolytés, reboisement, équilibre forêt-gibier...) ainsi que sur les dossiers que nous suivons avec les acteurs institutionnels locaux, dans le cadre de la convention nouvellement signée entre les Cofor et le PNR du Haut Jura, et plus largement dans les Assises Départementales de la forêt et du bois organisées par le Conseil Départemental.

Crédit photo : Pixabay- Ingo Jakubke





Vie associative

Retour sur l'assemblée générale ouverte du 26/11/2021 : le bilan de l'année et les perspectives 2022

Afin de faire un bilan de l'année 2021 écoulée et donner le « LA » pour l'année 2022, les Communes forestières AURA ont organisé une assemblée générale ouverte le 26 Novembre dernier sur le territoire du Président Alain Meunier, à Porte des Bonnevaux, en Nord Isère. [Lire la suite](#)



Politique

Les communes forestières restent mobilisées pour l'avenir de la forêt publique et de l'ONF !

Plus de 2600 motions de communes envoyées à l'Elysée, cinq mois de bras de fer des COFOR avec l'état, une mobilisation des parlementaires en nombre, un soutien et relai de nos alertes par l'AMF et l'ANEM, l'AMRF ! [Lire la suite](#)

Sylv'acctes et les Cofor AURA signent leur partenariat

L'association Sylv'acctes est née en 2015, d'une forte volonté de la Région de voir financer des actions vertueuses en forêt d'Auvergne Rhône Alpes. . [Lire la suite](#)



Bois construction

Les entreprises et les bâtiments Bois des Alpes™ ouvrent leurs portes !

Depuis cet automne, élus, porteurs de projet, concepteurs et professionnels de la construction bois sont invités à (re)découvrir la certification Bois des Alpes™ au travers de visites sur tout le territoire alpin. [Lire la suite](#)



Foncier

Données cadastrales forestières en ligne

En 2013 et 2014, des évolutions législatives ont incité les Communes forestières à davantage s'impliquer sur la thématique du foncier forestier, avec notamment le renforcement des prérogatives des communes dans plusieurs domaines : droit de préférence, droit de préemption, biens présumés sans maître, et gestion des biens de section. [Lire la suite](#)

Actualités départementales



74

Une nouvelle commission pour défendre les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme

La bonne prise en compte des activités forestières dans les documents d'urbanisme apparait pour le réseau des Communes forestières, comme une véritable priorité pour les années à venir.

[Lire la suite](#)

Environ 80 élus formés cet automne !

En cette fin d'année 2021, l'Association des Communes forestières clôture sa traditionnelle campagne de formations à destination des élus et personnels de Mairie de Haute-Savoie. [Lire la suite](#)



73

DETR/DSIL 2022 : une bonification pour le bois local certifié bois des alpes™ ou équivalent en Savoie

Lancement de la campagne DETR/DSIL 2022 (Dotation aux Équipements des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de la préfecture de Savoie. [Lire la suite](#)

Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne

Le vendredi 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les Associations des communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Allevard pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne.

[Lire la suite](#)



38

Un nouvel outil pour les forêts de Belledonne

Le vendredi 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les Associations des communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Allevard pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne.

[Lire la suite](#)

Un automne riche en formations

Les formations auprès des élu.es locaux font partie des actions phare de notre Association, car elles sont indispensables à une prise de décision la plus pertinente possible. [Lire la suite](#)

Charte forestière en Chartreuse, le renouvellement a commencé

Depuis 2008, le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC) est engagé dans une démarche de Charte forestière de territoire (CFT). [Lire la suite](#)



26

Décès de Jean-Paul Eymard

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons que Jean-Paul Eymard, président de l'association des communes forestières de la Drôme s'est éteint à l'âge de 70 ans, le 7 décembre 2021, des suites d'une longue maladie..

[Lire la suite](#)



07

En Ardèche, les Communes forestières interpellent les parlementaires du département

Cet automne, l'Association des Communes Forestières de l'Ardèche a sollicité (et obtenu !) un rendez-vous auprès des cinq parlementaires du département. [Lire la suite](#)

Présentation du nouveau chargé de mission Cofor 07

Après 6 ans en collectivités territoriales, Mathieu a rejoint les Communes Forestières en octobre 2021. Diplômé en droit et en sciences politiques (Lyon 2 et Paris 1), son parcours l'a amené à accompagner des élus dans la création et la mise en œuvre de projets locaux transversaux.

[Lire la suite](#)



63

Bilan 2021 des formations forêt-bois aux élus

En 2020, le programme de formations animé par les Communes forestières a permis de réunir 124 participants en 5 sessions. [Lire la suite](#)

L'association du Puy-de-Dôme développe le bois construction local certifié via la certification Bois des Territoires du Massif Central™.

En partenariat avec l'association Bois des Territoires du Massif Central, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme promeut l'utilisation du bois local certifié auprès des collectivités. [Lire la suite](#)



15

Inauguration de la première parcelle de forêt pédagogique du Cantal

Une première pour les Communes forestières du Cantal : la parcelle de forêt pédagogique de la commune de Laveissière a été inaugurée le 11 octobre dernier. [Lire la suite](#)



42

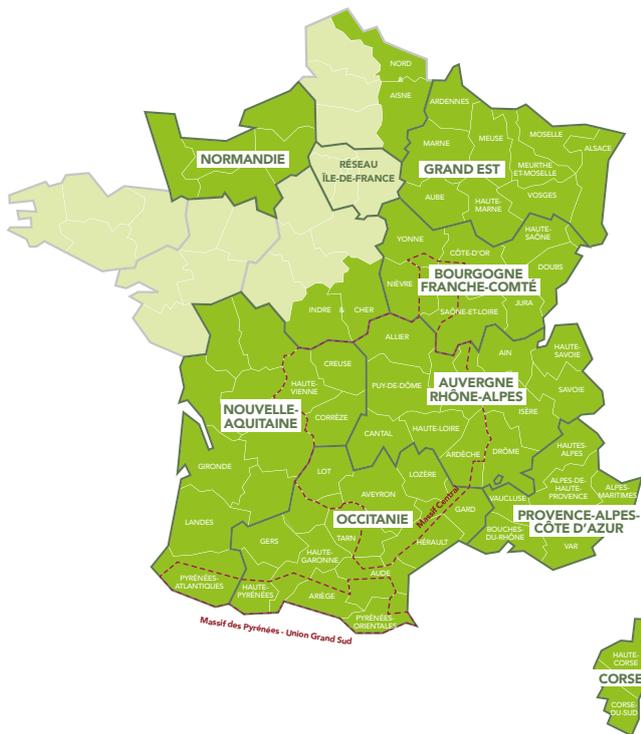
L'association des Communes forestières de la Loire prend forme

Le mardi 05 octobre dernier, la chargée de mission de la Loire a organisé une réunion d'information pour les communes de la Loire intéressées par la création d'une association des COFOR sur la Loire. [Lire la suite](#)



Novembre 2021 | Les Communes forestières présentent au Salon des Maires de Paris, un bilan positif !

Le réseau



EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | 2020

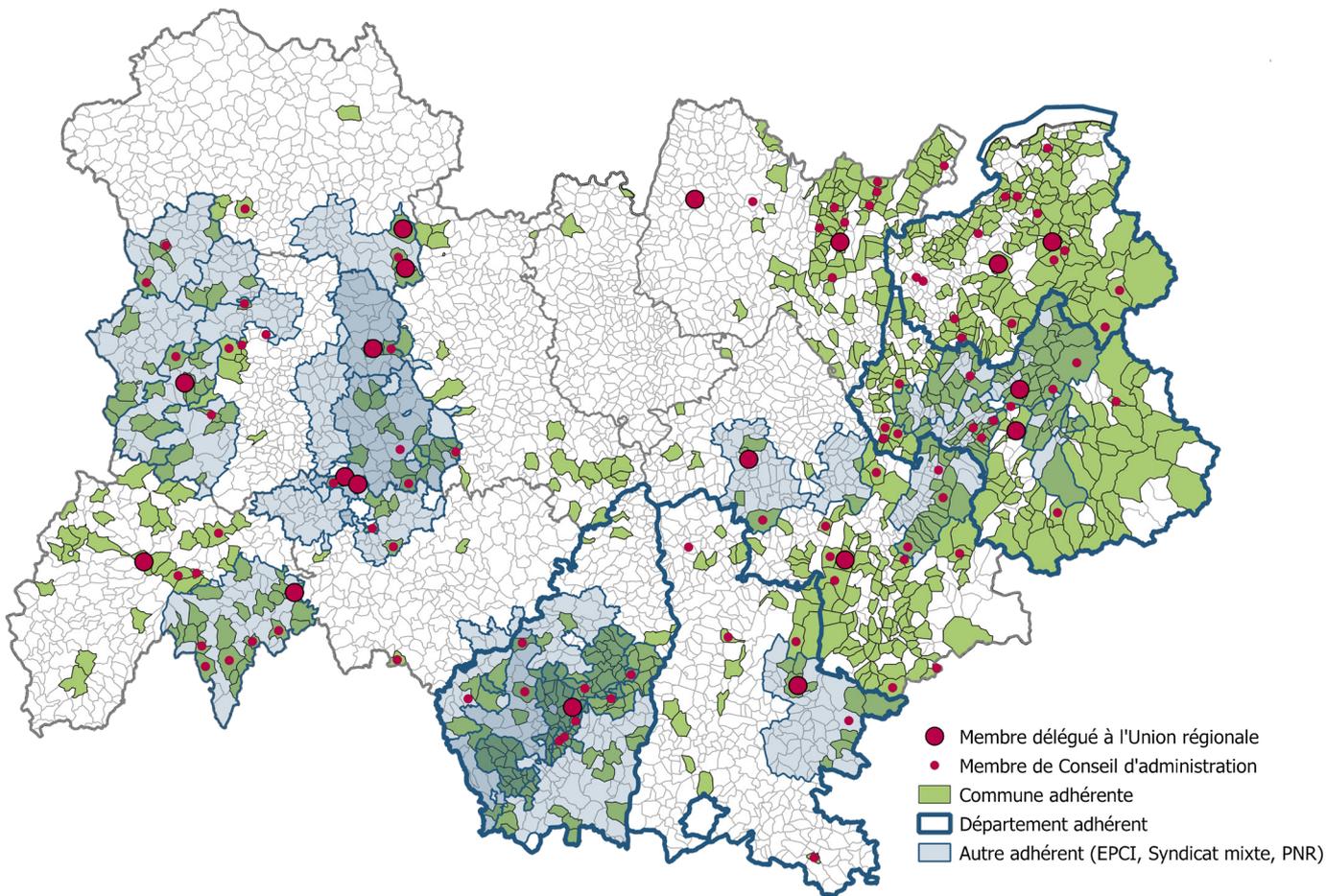
888 COLLECTIVITÉS
LOCALES
ADHÉRENTES

DONT

855 COMMUNES
ADHÉRENTS

33 EPCI,
SYNDICATS,
AUTRES

COMPOSITION DU RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES



- Membre délégué à l'Union régionale
- Membre de Conseil d'administration
- Commune adhérente
- Département adhérent
- Autre adhérent (EPCI, Syndicat mixte, PNR)

Les publications de la Fédération



Fédération nationale des Communes forestières

Rapport d'activités

2020



Documents [disponibles en ligne](#) et aussi dans vos boîtes mails.

À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement **au site de la Fédération.**

Téléchargez l'application « Guide de l'élu forestier »



[Élus, avez-vous pensé au bois de vos territoires pour vos projets de construction, rénovation et aménagement ?](#)

Voici la brochure qui détaille tous les avantages de l'utilisation du bois local français.

[Voirie forestière : Guide des droits et obligations des élus](#)

La Fédération nationale des Communes forestières, assistée du cabinet juridique Idémios, a réalisé un guide pratique d'accompagnement des élus dans leur questionnement sur la voirie forestière.

[Des dynamiques à faire évoluer ensemble pour « faire filière »](#)

Lors de l'assemblée générale du 17 décembre, Julien DENORMANDIE a précisé que la filière forêt- bois est un sujet fondamentalement stratégique pour la nation et que la volonté du gouvernement était bien d'investir massivement dans cette filière avec des dispositifs pragmatiques qui répondent aux attentes de chacun.

[Assemblées générales FNCOFOR : Les Communes forestières à la croisée de tous les défis de la forêt et du bois](#)

Le 17 décembre 2021 ont eu lieu les Assemblées Générales de la FNCOFOR et de l'IFFC en visioconférence, avec une intervention en direct du ministre de l'Agriculture, Julien DENORMANDIE. Réunissant une centaine de participants, elles ont notamment été l'occasion de revenir sur les points politiques essentiels du moment et sur toutes les actions menées par la Fédération sur l'année 2020.

[Les Communes forestières entendues !](#)

Après 5 mois d'un combat continu et grâce au soutien de milliers de communes qui ont voté la motion de la FNCOFOR, les Communes forestières ont enfin été entendues. L'État abandonne la contribution supplémentaire de 30 millions d'euros qui leur était demandée pour rétablir le budget de l'ONF (Office National des Forêts).

